

**CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS  
DE LA CAPITALE-NATIONALE**

**ÉTATS FINANCIERS**

**POUR L'EXERCICE TERMINÉ  
LE 31 MARS 2014**

# CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE LA CAPITALE-NATIONALE

<b>RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT</b>	1
<b>ÉTATS FINANCIERS</b>	
Résultats	3
Évolution de l'actif net	4
Bilan	5
Flux de trésorerie	6
<b>NOTES COMPLÉMENTAIRES</b>	7
<b>RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES</b>	
Annexe A	
Résultats détaillés	12
Annexe B	
Fonds de développement régional	13
Annexe C	
Fonds régional d'investissement jeunesse	15

Le 12 juin 2014

## **RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

Aux membres du conseil d'administration de la  
Conférence régionale des élus de la Capitale-Nationale

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Capitale-Nationale, qui comprennent le bilan au 31 mars 2014 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### **Responsabilité de la direction pour les états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### **Responsabilité de l'auditeur**

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

 **Laberge Lafleur Brown** S.E.N.C.R.L.  
*Société de comptables professionnels agréés*

**RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT** (suite)**Opinion**

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la CRÉ au 31 mars 2014, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*Laberge Lafleur Brown S.E.N.C.R.L.*<sup>1</sup>

**Société de comptables professionnels agréés**

<sup>1</sup> CPA auditeur, CA permis n° A107343

# CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE LA CAPITALE-NATIONALE

## RÉSULTATS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2014

	2 0 1 4	2 0 1 3
	\$	\$
<b>PRODUITS</b> (annexe A)		
Subventions -		
Fonds de développement régional	2 018 668	2 849 520
Fonds régional d'investissement jeunesse	838 991	559 052
Programme de développement régional et forestier	734 325	692 447
Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier - Volet II	227 319	780 133
Forum Jeunesse	215 544	206 416
Fonds québécois d'initiatives sociales	1 480 332	101 300
Autres	2 433 038	2 551 664
Contributions du milieu	263 096	150 856
Intérêts sur les placements temporaires et autres	46 158	100 439
	<u>8 257 471</u>	<u>7 991 827</u>
<b>CHARGES</b> (annexe A)		
Contributions -		
Fonds de développement régional (annexe B)	1 460 745	2 214 098
Fonds régional d'investissement jeunesse (annexe C)	838 991	559 052
Programme de développement régional et forestier	536 023	381 358
Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier - Volet II	209 611	733 311
Fonds québécois d'initiatives sociales	1 410 332	41 300
Autres	1 326 308	1 446 025
	<u>5 782 010</u>	<u>5 375 144</u>
Fonctionnement et concertation -		
Salaires et charges sociales	1 770 593	1 680 046
Honoraires professionnels	111 754	222 835
Locaux	193 856	198 348
Frais de déplacements et de représentation	123 886	108 875
Frais de bureau	81 963	86 269
Télécommunications	19 704	18 917
Publicité et information	77 482	149 528
Formation et perfectionnement	10 603	19 635
Assurances	11 981	18 673
Réunions	2 132	4 199
Activités internationales	-	20 518
Soutien aux projets ponctuels	43 500	62 567
Frais bancaires	2 875	2 549
Amortissement des immobilisations corporelles	25 132	23 724
	<u>2 475 461</u>	<u>2 616 683</u>
	<u>8 257 471</u>	<u>7 991 827</u>
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<u>-</u>	<u>-</u>

# CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE LA CAPITALE-NATIONALE

## ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2014

	2 0 1 4			2 0 1 3
	Investi en immobilisations		Total	Total
	corporelles	Non affecté		
	\$	\$	\$	\$
<b>SOLDE AU DÉBUT</b>	63 453	234 181	297 634	297 634
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(25 132)	25 132	-	-
Investissements en immobilisations corporelles	43 507	(43 507)	-	-
<b>SOLDE À LA FIN</b>	<u>81 828</u>	<u>215 806</u>	<u>297 634</u>	<u>297 634</u>

# CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE LA CAPITALE-NATIONALE

## BILAN

AU 31 MARS 2014

	<u>2 0 1 4</u>	<u>2 0 1 3</u>
	\$	\$
<b>A C T I F</b>		
<b>ACTIF À COURT TERME</b>		
Encaisse	646 596	345 769
Placements temporaires (note 3)	1 839 077	2 426 073
Comptes débiteurs (note 4)	3 803 559	4 254 367
Charges reportées au prochain exercice	31 306	37 870
	<u>6 320 538</u>	<u>7 064 079</u>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 5)</b>	<u>81 828</u>	<u>63 453</u>
	<u><u>6 402 366</u></u>	<u><u>7 127 532</u></u>
<b>P A S S I F</b>		
<b>PASSIF À COURT TERME</b>		
Comptes créditeurs	209 353	339 804
Produits reportés au prochain exercice (note 6)	5 895 379	6 490 094
	<u>6 104 732</u>	<u>6 829 898</u>
<b>A C T I F N E T</b>		
<b>INVESTI EN IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	81 828	63 453
<b>NON AFFECTÉ</b>	<u>215 806</u>	<u>234 181</u>
	<u>297 634</u>	<u>297 634</u>
	<u><u>6 402 366</u></u>	<u><u>7 127 532</u></u>
<b>ENGAGEMENTS (note 7)</b>		

**SIGNÉ AU NOM DU CONSEIL**

\_\_\_\_\_, administrateur

\_\_\_\_\_, administrateur

# CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE LA CAPITALE-NATIONALE

## FLUX DE TRÉSORERIE

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2014

	<u>2 0 1 4</u>	<u>2 0 1 3</u>
	\$	\$
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent des produits sur les charges	-	-
Élément n'affectant pas la trésorerie - Amortissement	<u>25 132</u>	<u>23 724</u>
Fonds générés par les opérations	25 132	23 724
Variation des éléments hors caisse -		
Comptes débiteurs	450 808	(10 291)
Charges reportées au prochain exercice	6 564	10 168
Comptes créditeurs	(130 451)	110 086
Produits reportés au prochain exercice	<u>(594 715)</u>	<u>907 160</u>
	(242 662)	1 040 847
<b>ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	<u>(43 507)</u>	<u>(8 233)</u>
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	(286 169)	1 032 614
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT</b>	<u>2 771 842</u>	<u>1 739 228</u>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN</b>	<u><u>2 485 673</u></u>	<u><u>2 771 842</u></u>
<b>LA TRÉSORERIE ET LES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE COMPRENENT :</b>		
Encaisse	646 596	345 769
Placements temporaires	<u>1 839 077</u>	<u>2 426 073</u>
	<u><u>2 485 673</u></u>	<u><u>2 771 842</u></u>

# CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE LA CAPITALE-NATIONALE

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

### POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2014

#### 1. STATUTS ET OBJECTIFS

La Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Capitale-Nationale est une personne morale de droit public, au sens du Code civil du Québec, assujettie à la Loi sur le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire et est exemptée d'impôt.

La CRÉ est reconnue comme l'interlocuteur privilégié du gouvernement en matière de développement régional. Les mandats qui lui sont confiés consistent essentiellement à :

- favoriser la concertation des partenaires dans la région ;
- donner des avis au ministre sur le développement de la région ;
- élaborer et mettre en oeuvre un plan quinquennal de développement pour la région en tenant compte, en priorité, de la participation des jeunes et des femmes à la vie démocratique ;
- conclure des ententes spécifiques avec les ministères ou organismes du gouvernement et, le cas échéant, avec d'autres partenaires.

La CRÉ a en outre la responsabilité de gérer les sommes que lui confie le gouvernement, dont le Fonds de développement régional et le Fonds régional d'investissement jeunesse, et exécute tout autre mandat que lui confie le ministre.

#### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Utilisation d'estimations -

La préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes complémentaires. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements seront apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

Comptabilisation des produits -

La CRÉ applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus en dotations sont constatés à titre d'augmentation directe de l'actif net au cours de l'exercice.

Les subventions et contributions du milieu sont constatées à titre de produits au prorata dans l'exercice auquel elles se rapportent. Les autres produits sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés.

# CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE LA CAPITALE-NATIONALE

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

### POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2014

#### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

##### Trésorerie et équivalents de trésorerie -

La politique de la CRÉ consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, les découverts bancaires, l'excédent des chèques tirés sur les soldes bancaires et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition. De plus, les placements temporaires affectés à des garanties ne sont pas inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

##### Instruments financiers -

##### Évaluation -

La CRÉ évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés où ils sont évalués à la valeur comptable ou à la valeur d'échange.

La CRÉ évalue ultérieurement ses actifs et passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres et des autres placements cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées aux résultats.

Les actifs et passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des placements temporaires, des comptes débiteurs et des comptes créditeurs.

##### Dépréciation -

Tous les actifs financiers, à l'exception de ceux évalués à la juste valeur, sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

##### Coûts de transactions -

La CRÉ comptabilise ses coûts de transactions aux résultats de l'exercice où ils sont engagés. Cependant, la valeur comptable des instruments financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur est majorée des coûts de transactions directement attribuables à la création, à l'émission ou à la prise en charge.

# CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE LA CAPITALE-NATIONALE

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

### POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2014

#### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles et amortissement -

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et l'amortissement est calculé selon les méthodes et les taux suivants :

	Méthodes de l'amortissement	Taux
Améliorations locatives	Linéaire	10 %
Ameublement et équipement de bureau	Dégressif	20 %
Équipement informatique	Linéaire	33 1/3 %

Ces taux sont réduits de moitié pour les immobilisations corporelles acquises au cours de l'exercice.

#### 3. PLACEMENTS TEMPORAIRES

	2 0 1 4	2 0 1 3
	\$	\$
Dépôts à terme rachetables, 1 % à 1,4 %, échéant d'avril 2014 à février 2015	1 839 077	2 426 073

#### 4. COMPTES DÉBITEURS

	2 0 1 4	2 0 1 3
	\$	\$
Subventions	3 734 223	4 141 682
Autres	69 336	112 685
	3 803 559	4 254 367

#### 5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2 0 1 4		2 0 1 3	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
	\$	\$	\$	\$
Améliorations locatives	36 009	14 821	21 188	10 433
Ameublement et équipement de bureau	142 475	108 704	33 771	41 017
Équipement informatique	143 778	116 909	26 869	12 003
	322 262	240 434	81 828	63 453

# CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE LA CAPITALE-NATIONALE

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

### POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2014

#### 6. PRODUITS REPORTÉS AU PROCHAIN EXERCICE

	Solde au début	Produits reçus (transférés)	Affectés aux résultats	Solde à la fin
	\$	\$	\$	\$
Fonds de développement régional	1 926 809	2 243 814	(2 520 445)	1 650 178
Fonds régional d'investissement jeunesse	975 327	704 444	(838 991)	840 780
Programme de développement régional et forestier	203 654	905 905	(734 325)	375 234
Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier - Volet II	270 012	(42 693)	(227 319)	-
Fonds québécois d'initiatives sociales	1 184 510	1 036 794	(1 480 332)	740 972
Autres	1 929 782	2 794 349	(2 435 916)	2 288 215
	<u>6 490 094</u>	<u>7 642 613</u>	<u>(8 237 328)</u>	<u>5 895 379</u>

#### 7. ENGAGEMENTS

- a) La CRÉ loue des locaux en vertu d'un contrat de location-exploitation expirant en août 2017. Les loyers minimums futurs, incluant les frais communs, s'établissent comme suit :

Exercice se terminant le 31 mars 2015	174 209
2016	174 209
2017	174 209
2018	72 587
	<u>595 214 \$</u>

- b) En vertu d'ententes signées avec différents organismes, la CRÉ s'est engagée à verser des contributions lorsque les conditions prévues à ces ententes seront rencontrées. Au 31 mars 2014, ces engagements s'établissent comme suit :

Fonds de développement régional	777 505
Fonds régional d'investissement jeunesse	834 209
Programme de développement régional et forestier	174 420
Fonds québécois d'initiatives sociales	352 703
Autres	505 703
	<u>2 644 540 \$</u>

#### 8. EXPOSITION AUX RISQUES

La CRÉ, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de l'entité aux risques à la date du bilan.

Risque de crédit -

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour la société sont liés aux comptes débiteurs. La société évalue, de façon continue, les pertes probables et constitue une provision pour pertes en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.

**CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE LA CAPITALE-NATIONALE**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2014**

**8. EXPOSITION AUX RISQUES (suite)**

Risque de liquidité -

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. La société est exposée à ce risque principalement en regard à ses comptes créditeurs.

La société gère son risque de liquidité en exerçant une surveillance constante des flux de trésorerie prévisionnels et réels, ainsi qu'en détenant des actifs qui peuvent être facilement transformés en trésorerie et en gérant les échéances des passifs financiers.

**CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE LA CAPITALE-NATIONALE**

ANNEXE A

**RÉSULTATS DÉTAILLÉS**

**POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2014**

	2 0 1 4			2 0 1 3	
	Fonctionnement et mandats spéciaux	Études et recherches	Projets à rayonnement régional et ententes spécifiques et de partenariat	Total	Total
				\$	\$
<b>PRODUITS</b>					
Subventions -					
Fonds de développement régional	1 390 161	72 250	556 257	2 018 668	2 849 520
Fonds régional d'investissement jeunesse	765 000	-	73 991	838 991	559 052
Programme de développement régional et forestier	734 325	-	-	734 325	692 447
Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier - Volet II	227 319	-	-	227 319	780 133
Forum Jeunesse	215 544	-	-	215 544	206 416
Fonds québécois d'initiatives sociales	1 480 332	-	-	1 480 332	101 300
Autres	300 751	56 250	2 076 037	2 433 038	2 551 664
Contributions du milieu	137 744	-	125 352	263 096	150 856
Intérêts sur les placements temporaires et autres	44 838	-	1 320	46 158	100 439
	<b>5 296 014</b>	<b>128 500</b>	<b>2 832 957</b>	<b>8 257 471</b>	<b>7 991 827</b>
<b>CHARGES</b>					
Contributions -					
Fonds de développement régional (annexe B)	-	-	1 460 745	1 460 745	2 214 098
Fonds régional d'investissement jeunesse (annexe C)	765 000	-	73 991	838 991	559 052
Programme de développement régional et forestier	536 023	-	-	536 023	381 358
Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier - Volet II	209 611	-	-	209 611	733 311
Fonds québécois d'initiatives sociales	1 410 332	-	-	1 410 332	41 300
Autres	420 257	118 501	787 550	1 326 308	1 446 025
	<b>3 341 223</b>	<b>118 501</b>	<b>2 322 286</b>	<b>5 782 010</b>	<b>5 375 144</b>
Fonctionnement et concertation -					
Salaires et charges sociales	1 182 698	8 450	579 445	1 770 593	1 680 046
Honoraires professionnels	91 158	-	20 596	111 754	222 835
Locaux	151 853	855	41 148	193 856	198 348
Frais de déplacements et de représentation	67 351	101	56 434	123 886	108 875
Frais de bureau	60 991	397	20 575	81 963	86 269
Télécommunications	11 254	196	8 254	19 704	18 917
Publicité et information	30 445	-	47 037	77 482	149 528
Formation et perfectionnement	4 398	-	6 205	10 603	19 635
Assurances	9 541	-	2 440	11 981	18 673
Réunions	2 132	-	-	2 132	4 199
Activités internationales	-	-	-	-	20 518
Soutien aux projets ponctuels	43 500	-	-	43 500	62 567
Frais bancaires	2 875	-	-	2 875	2 549
Amortissement des immobilisations corporelles	21 577	-	3 555	25 132	23 724
	<b>1 679 773</b>	<b>9 999</b>	<b>785 689</b>	<b>2 475 461</b>	<b>2 616 683</b>
	<b>5 020 996</b>	<b>128 500</b>	<b>3 107 975</b>	<b>8 257 471</b>	<b>7 991 827</b>
<b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<b>275 018</b>	<b>-</b>	<b>(275 018)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

# CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE LA CAPITALE-NATIONALE

ANNEXE B

## FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2014

### ENTENTES SPÉCIFIQUES ET DE PARTENARIAT

Adaptation des services et infrastructures régionales pour l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées dans la région de la Capitale-Nationale -	
Soutien et accompagnement des projets "Collectivités amies des aînés"	1 903
Ville de Baie-Saint-Paul	17 500
Ville de Québec	12 500
Condition féminine dans la région de la Capitale-Nationale -	
5es assises franco-québécoises de la coopération décentralisée	1 995
Accès Travail Portneuf	10 000
Chambre de commerce de Québec	(2 826)
CJE de Portneuf	14 533
Élaboration d'un cadre d'évaluation pour la prochaine entente	10 000
Formation ADS pour les intervenants et membres de la Table de concertation	1 083
Production d'un outil de diffusion	2 000
Regroupement Femmes de la Capitale-Nationale	31 250
YWCA de Québec	6 314
Développement de la filière agroalimentaire de la région de la Capitale-Nationale -	
3E évènement	20 000
Bilan et refonte du PSD	16 095
CLD de la Côte-de-Beaupré	3 000
CLD de Québec	2 000
Coopérative des horticulteurs de Québec	7 500
Fédération de l'UPA de la Rive-Nord	36 000
Réalisation d'un portail agroalimentaire	14 949
Savoir-faire Île d'Orléans	1 500
Société de promotion des alcools et de la gastronomie	15 000
Table de concertation agroalimentaire de Portneuf	7 000
Économie sociale dans la région de la Capitale-Nationale -	
Concertation entre les divers acteurs	3 525
Consolidation des entreprises d'économie sociale	51 619
Corporation de développement économique communautaire (CDÉC) de Québec	10 079
Développement des compétences	17 424
Promotion de l'économie sociale auprès des différents publics	72 174
Lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale -	
CLD de la MRC de Charlevoix-Est	58 137
Consultations auprès des ATI	5 185
Corporation de développement économique communautaire (CDÉC) de Québec	56 024
Évaluation des retombées de l'entente	26 322
MRC de Portneuf	58 137
Ville de Québec	112 048
Mise en valeur et protection des paysages des MRC de La Côte-de-Beaupré, de Charlevoix et de Charlevoix-Est -	
CLD de la Côte-de-Beaupré	38 432
Implication et adhésion de la communauté à la démarche	2 848
Soutien aux intervenants	30 119
	771 369
Solde à reporter	\$

# CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE LA CAPITALE-NATIONALE

ANNEXE B

## FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2014

### ENTENTES SPÉCIFIQUES ET DE PARTENARIAT (suite)

	Solde reporté	771 369 \$
Établissement durable des personnes immigrantes -		
Accès Travail Portneuf		32 616
Centre d'action bénévole de Québec		7 068
Centre multiethnique de Québec		42 582
Chambre de commerce et d'industrie de Québec		10 000
Journées de travail collaboratif		11 260
Services de main-d'œuvre l'Appui		19 585
SOIIT		216 750
		1 111 230
 <b>PROJETS À RAYONNEMENT RÉGIONAL</b>		
Accès transports viables		10 000
Action plans d'eau plein air		6 300
Centre de plein air Le Saisonnier		9 500
Centre d'information et de référence de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches		14 000
CERFO		4 500
CLD de l'Île d'Orléans		6 000
CLD de la Côte-de-Beaupré		15 750
CLD de La Jacques-Cartier		5 600
Conseil régional de l'environnement de la Capitale-Nationale		3 500
Coopérative de travail du Collège des Hauts Sommets		25 000
Corporation coupe du monde de surf des neiges de Québec		37 500
Corporation du centre d'initiation au patrimoine - La Grande Ferme		14 000
Corporation du site des Sept-Chutes		1 500
Corporation évènements d'hiver de Québec		35 000
Course de la banquise Portneuf		1 500
Domaine Forget de Charlevoix		10 000
Fédération des gestionnaires des rivières à saumon du Québec		2 134
Fondation Saint-Roch		7 000
Fonds d'emprunt économique communautaire de Québec		27 500
Institut national de la recherche scientifique (INRS)		10 000
Le Piolet		12 000
Les productions équestres RL		6 000
MRC de Portneuf		12 261
Québec Ville Festive (Ça bouge)		14 000
Route bleue de Charlevoix		3 500
Table agro-touristique de Charlevoix		20 000
Unité de loisir et de sport (ULS) de la Capitale-Nationale		13 000
Université Laval		7 000
Vallée Bras-du-Nord, coop de solidarité		3 500
ZIP de Québec et Chaudière-Appalaches		11 970
		349 515
Total 2014		1 460 745 \$
Total 2013		2 214 098 \$

# CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE LA CAPITALE-NATIONALE

ANNEXE C

## FONDS RÉGIONAL D'INVESTISSEMENT JEUNESSE

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2014

### PROJETS

Autisme Québec	1 350
CADEUL	6 000
Cégep de Limoilou	5 000
Centre d'action bénévole de Québec	5 480
Centre de formation professionnelle de Neufchâtel	1 000
Centre de services artistiques de Québec - L'Annexe	(3 928)
CJE de Charlesbourg-Chauveau	18 104
CJE de Portneuf	4 500
Club cycliste de Charlevoix	8 400
Concert' Action Portneuf	1 500
Conseil régional de l'environnement - région de la Capitale nationale	6 500
Coopérative de développement régional Québec-Appalaches	4 980
Corporation du parc de la Falaise et de la Chute Kabir Kouba	4 200
Cours ta réussite	5 500
Craque-Bitume	3 300
Domaine Forget	6 000
École Anne-Hébert	5 000
Entr'actes	4 000
EXMURO arts publics	7 000
Festival de Cinéma de la Ville de Québec	1 500
Festival OFF de Québec	5 000
Groupe d'éducation et d'écosurveillance de l'eau	5 300
Jeune chambre de commerce de Québec	7 000
Jeunes musiciens du monde	12 700
L'AMIE	1 400
Le Pignon bleu	10 000
Les Chemins de Pieds - Gumboot Québec	3 120
Les Filmanthropes	4 100
L'Œil de Poisson	5 375
Maison Dauphine	3 000
Maison des jeunes de Duberger	10 000
Maison des jeunes de La Zone	18 260
Maison des jeunes de Les Saules et de Lebourgneuf	11 200
Maison des jeunes l'Énigme de Beaupré	3 000
Productions 4 éléments, coop de travail	14 000
Québec International	5 000
Québec Ville Festive (Ça bouge)	14 000
RCIC-Mayaso	20 000
Refonte du site FJRCN.org	2 323
Services de main-d'oeuvre l'Appui	3 650
S'explique	7 926
Spirafilm	20 000
Théâtre la Souvenance	2 000
Unité de loisir et de sport (ULS) de la Capitale-Nationale	16 000
Université Laval	7 000
Vallée Jeunesse Québec	5 000
Vallée-Bras-du-Nord, coopérative de solidarité	13 865
YMCA du Québec	14 000

Solde à reporter

---

 339 605 \$

**CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE LA CAPITALE-NATIONALE**  
**ANNEXE C**  
**FONDS RÉGIONAL D'INVESTISSEMENT JEUNESSE**  
**POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2014**

	Solde reporté	<u>339 605 \$</u>
<b>ACTIONS JEUNESSE STRUCTURANTES</b>		
Entente de partenariat sur la relève artistique et culturelle professionnelle		66 124
Entente de partenariat portant sur la création d'un fonds d'investissement dédié aux jeunes de 12-17 ans		2 000
Entente spécifique en économie sociale		60 000
Entente spécifique sur la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale		40 000
Entente de partenariat sur l'accessibilité aux loisirs		4 000
Entente spécifique sur l'établissement durable des personnes immigrantes		100 000
Entente spécifique sur le développement de la filière agroalimentaire		50 000
Entente spécifique pour la persévérance et la réussite scolaires et les cheminements en science et technologie		70 000
Participation citoyenne des jeunes 2012-2015		73 991
Projet spécifique 6.2.8		10 000
Soutien au développement de l'Ampli de Québec		<u>23 271</u>
		<u>499 386</u>
Total 2014		<u><u>838 991 \$</u></u>
Total 2013		<u><u>559 052 \$</u></u>